



TROUBLES MUSCULO SQUELETTIQUES

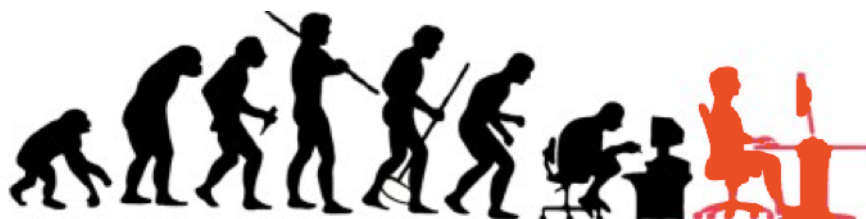
LIÉS AU TRAVAIL SUR ÉCRAN

L'HEURE DU DIAGNOSTIC

L'UNSA est engagée au quotidien dans la prévention des TMS liés au travail sur écran.

L'UNSA est parvenue à faire inscrire ce point au programme annuel de prévention.

Pour que la DGAC puisse maintenant prendre des mesures de prévention sur ce mal qui constitue la première cause de maladies professionnelles, un état des lieux est indispensable.



Votre avis nous intéresse.

Ne laissez pas passer cette chance d'améliorer vos conditions de travail !



**Vous avez jusqu'au 5 avril 2018
pour répondre à l'enquête en ligne**

<http://enqueteur.dgac.developpement-durable.gouv.fr/index.php?sid=14984&lang=fr>

